2007-04228/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

La ministre Line Beauchamp signe une entente spécifique sur la consolidation et le développement des médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord

Sept-Îles, le 15 janvier 2004 – En tournée dans la région de la Côte-Nord la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a procédé aujourd'hui, au nom du gouvernement du Québec, à la signature d'une entente spécifique sur la consolidation et le développement des médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord, entente assortie d'une somme de 95 000 $. La conférence s'est déroulée en présence des représentants régionaux des domaines économique et culturel.

« La mise en œuvre de cette entente permettra de stimuler, d'oxygéner le milieu des médias voués à l'information et l'avancement des communautés nord-côtières. Les médias communautaires jouent un rôle primordial dans les régions du Québec. Ils sont les dépositaires de l'identité et du sentiment d'appartenance des populations qu'ils desservent », a déclaré la ministre Beauchamp.

Cette entente vise à soutenir efficacement l'action des médias communautaires et autochtones nord-côtiers. Parmi ses signataires on retrouve la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau, le ministre responsable des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord, M. Claude Béchard, de même que les représentants du Conseil régional de la culture et des communications (CRCC), M. Michel Michaud, du Conseil régional de développement (CRD) de la Côte-Nord, M. Ghislain Lévesque, et de la Société de Communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM), M. Manuel Kurtness. Les partenaires se sont entendus pour verser une somme de 95 000 $ la première année. Le ministère de la Culture et des Communications et le CRD de la Côte-Nord versent chacun 40 000 $ et la SOCAM, 15 000 $. Le CRCC pour sa part fournira une aide technique au projet.

« Le CRD est fier de soutenir l'essor des médias communautaires et autochtones et souhaite encourager les nombreux bénévoles et travailleurs à conserver la passion qui les anime », a pour sa part déclaré le président de l'organisme, M. Ghislain Lévesque.

Rappelons que le ministère de la Culture et des Communications verse annuellement près d'un demi-million de dollars à 20 médias communautaires et autochtones dans la région de la Côte-Nord.

Sources :

Chantal L'Italien
Direction générale des communications
Tél. : (418) 380-2363 p. 7227

Patrick Hamelin
Directeur général
CRD
Tél. : (418) 589-5781

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007